

UN TOUR D'HORIZON : QUE FAUT-IL RETENIR DE 2016 ET A QUOI S'ATTENDRE EN 2017 ?

Categories : News

Date : 08-02-2017

L'année 2016 a vu l'introduction de changements importants en matière de législation du travail au Luxembourg et ces modifications devraient se poursuivre en 2017.

L'année 2017 a commencé promptement avec le retour de l'indexation des salaires qui avait disparue depuis octobre 2013.

Cette newsletter a pour but de résumer les principaux changements intervenus l'année passée et de faire un rapide tour d'horizon des nouveautés pour 2017 et de celles à venir.